



MAIRIE de Aussac-Vadalle
16 - Charente

DIRECTION ETAT CIVIL

COPIE INTEGRALE

ACTE N°3

MARIAGE N°1

de
Noël
DURDON

et de
Sarah, Sandrine
BRUNET

Le quinze juillet mil neuf cent quatre vingt quinze à quinze heures--
zéro minute, devant Nous ont comparu publiquement en la Maison Commune, ---
Noël DURDON, mécanicien auto, né à Angoulême (Charente), le 08 avril-
1971, domicilié à Maine de Boixe (Charente), fils de Noël, Guy DURDON,----
carrossier et de Mireille, Chantale BINCHE, sans profession, domiciliés à--
Maine de Boixe (Charente). -----

Et **Sarah, Sandrine BRUNET**, marchandising, née à La Rochefoucauld----
(Charente), le 14 mai 1972 à Aussac Vadalle (Charente), fille de Jean-----
Michel BRUNET, employé principal et de Monique, Marie Claire ATEXIER,----
employée principale, domiciliés à Aussac Vadalle (Charente),. -----

Sur notre interpellation, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas-
été fait de contrat de mariage; ils ont déclaré l'un après l'autre vouloir-
se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont
unis par le mariage; -----

En présence de Dominique PIASENTIN, mécanicien auto, domicilié à----
Coulgens (Charente) et de Véronique ATEXIER, employée EDF, domiciliée à---
Chasseneuil (Charente), témoins majeurs. -----

Lecture faite et invités à lire l'acte, les époux et les témoins ont-
signé avec Nous, Gérard LIOT, Maire de Aussac Vadalle, Officier d'Etat----
Civil.-----

L'époux

L'épouse

Les témoins

L'officier de l'état civil

Mention(s) :

Délivrée, selon procédés informatiques, à Aussac-Vadalle, le 10 octobre 2025.

Signature et sceau de l'officier de l'état civil



Le Maire,

Gérard LIOT